

N<sup>o</sup>. 3.

De Premier Avril mil huit cent soixante-cinq, à une heure

du soir, Acte de naissance de Louis-Honoré Mermet, du sexe masculin

**Naissance**

de Louis-Honoré Mermet, né ce jourd'hui à trois heures du matin, chez le sieur Louis Etienne Robert

de Louis-Honoré

domicilié à Périgny, fils légitime et posthume de feu Victor Mermet de

**Mermet**

en cette commune le vingt-cotobre dernier, et de Françoise Arbène

sans profession, sa femme, âgé de vingt-six ans, demeurant

à Périgny. Les témoins ont été Messieurs Victor de

Martinet, manouvrier, âgé de trente-deux ans, et hon

Pasollier, manouvrier, âgé de trente-trois ans,

le premier, voisin, et le second ami de la mère du nou

veau-né, tous deux domiciliés en cette commune.

L'enfant nous a été représenté et la Déclaration faite

par Madame Maria-Henriette Pepape, femme Ho

lunot, Sage-femme, âgé de vingt-neuf ans, demou

36  
11

tant à Mandres, qui a signé avec les Temoins  
& Avec Nous, Maire, Officier de l'état civil.  
après lecture.



balzaller

Chertemp

Moutret

Hubert

Il a été signé par...